

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**Athora DNCA Invest Eurose**

Athora Belgium S.A.

Site Web : www.athora.com/be. Appelez le 02/403.87.00 pour de plus amples informations.

Autorité de contrôle : FSMA

Document d'informations spécifiques publié le 1 janvier 2026 à lire conjointement avec le document d'informations clés du produit Profilife Junior exonération de primes (310110234).

En quoi consiste ce produit ?**Objectifs**

Le fonds interne d'assurance Athora DNCA Invest Eurose est une des options d'investissement du produit Profilife Junior exonération de primes (310110234).

Athora DNCA Invest Eurose (« Le Fonds ») vise à générer un rendement proche de la SICAV "DNCA Invest Eurose" (le « Fonds Sous-jacent »), moins les frais de gestion qui sont repris dans le règlement de gestion du fonds interne disponible sur www.athora.com/be. La valeur du Fonds est exprimée en Euro.

A cette fin, les primes sont investies majoritairement, et jusqu'à 100%, dans le Fonds Sous-jacent. Jusqu'à 15% du Fonds peuvent être investis - pour la gestion efficace du Fonds - dans des instruments monétaires au travers d'OPC conformes aux dispositions UCITS (Directive 2009/65).

Le Fonds Sous-jacent cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euros mais sans garantie en capital.

Il vise à surperformer l'indicateur de référence composite 20% Eurostoxx 50 + 80% Euro MTS calculé dividendes et coupons réinvestis, sur une période de placement recommandée de trois ans.

Afin de répondre à cet objectif, le Fonds Sous-jacent peut investir à tout moment:

- Jusqu'à 100% de son actif net dans des produits de taux libellés en euros, du secteur privé ou public, de toutes notations ou non notés dont au moins 50% en titres de créance de la catégorie "investment grade" (c'est à dire de notation supérieure ou égale à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme ou équivalent. La société de gestion ne recourra pas systématiquement à des notations d'agences de notation pour justifier ses décisions d'investissement et peut procéder à sa propre analyse crédit.
- Le Fonds Sous-jacent peut investir dans des titres de créances spéculatifs (i.e. n'appartenant pas à la catégorie "Investment grade" ou non notés) dont 5% maximum dans des titres dégradés (i.e. de notation inférieure à CCC selon Standard & Poor's ou équivalent).
- Jusqu'à 35% de son actif net en actions de sociétés de toute capitalisation, libellées en euros, ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE, dont des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 5% de l'actif net.
- La durée du portefeuille est limitée à 7 ans.
- Dans la limite de 10% de son actif net, le Fonds Sous-jacent peut recourir à des OPCVM et/ou FIA.

Le Fonds Sous-jacent peut aussi investir sur des produits dérivés, ainsi il peut investir sur les actions ou les marchés réglementés de contrats à terme (tels que des CFD, Contract for Deposit, ou des DPS, Dynamic Portfolio Swap) ou encore en obligations convertibles, en warrants ou autres titres intégrant des dérivés, dans le but de couvrir ou d'exposition au risque de taux, sans chercher de surexposition. Néanmoins il ne peut investir dans d'autres instruments dérivés.

Le Fonds Sous-jacent promeut des caractéristiques environnementales et / ou sociales et a une proportion minimum d'investissement durable. Les informations concernant la durabilité sont disponibles à l'Annexe Art 8 – Annexe II au sens des Normes Techniques de Réglementation établies par le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 du 6 Avril 2022 complétant le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Investisseurs de détail visés

Athora DNCA Invest Eurose s'adresse à tout type d'investisseur recherchant une gestion prudente, tout en acceptant une exposition au risque de marché à moyen risque. La période de détention recommandée du Fonds est de 3 ans.

Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui recherchent la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui poursuivent un ou plusieurs objectif(s) d'investissement durable.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?**Indicateur de risque**

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 20 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'investisseur doit prendre également connaissance des autres risques pertinents liés au Fonds Sous-jacent :

- Risque de contrepartie
- Risque d'utilisation de produits dérivés
- Risque de liquidité
- Risque de durabilité

Vous risquez de ne pas vendre facilement votre produit, ou devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Scénarios de performance				
Investissement de 1.000 € par an (Prime brute, taxe d'assurance comprise)				
		1 an	10 ans	20 ans (Période de détention recommandée)
Scénario en cas de vie				
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	540 €	6.120 €	9.730 €
	Rendement annuel moyen	-46,47 %	-9,18 %	-7,51 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	620 €	6.870 €	11.590 €
	Rendement annuel moyen	-38,24 %	-6,97 %	-5,55 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	740 €	9.540 €	20.730 €
	Rendement annuel moyen	-26,27 %	-0,86 %	0,34 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	830 €	13.180 €	39.300 €
	Rendement annuel moyen	-16,87 %	4,96 %	6,07 %
Prime investie cumulée		1.000 €	10.000 €	20.000 €
Scénario en cas de décès				
En cas de décès	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	0 €	0 €	20.730 €
Prime d'assurance cumulée		80,00 €	780,00 €	1 250,00 €

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Octobre 2017 et Octobre 2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2019 et Février 2022.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mars 2020 et Mars 2023.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 20 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 1.000 € par an (taxes comprises). Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.

Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où Athora Belgium SA ne pourra pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction de rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 1.000 € par an (taxes comprises). Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 1.000 € par an		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 10 ans	Si vous sortez après 20 ans
Scénario intermédiaire				
Coûts totaux	contrat d'assurance	296,48 €	1.431,36 €	3.118,95 €
	option d'investissement	21,78 €	1.389,69 €	6.352,05 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	contrat d'assurance	29,65 %	2,21 %	0,97 %
	option d'investissement	2,18 %	2,47 %	2,46 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Contrat d'assurance	Option d'investissement	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,33 %	0,00 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	0,03 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,64 %	2,43 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.